

Suite aux recommandations du secteur privé, les ressources seront concentrées sur les secteurs et les marchés clés qui offrent des possibilités d'exportation et d'investissement exceptionnellement prometteuses. Pour cela, le gouvernement propose de déterminer un nombre limité de marchés ou de secteurs prioritaires à l'aide de trois critères essentiels :

- le degré d'engagement du secteur privé;
- des signes qui montrent que le marché ou le secteur fonctionne bien et présente un potentiel élevé;
- la capacité du gouvernement d'avoir une influence sensible sur l'activité des entreprises canadiennes dans le secteur ou le marché en question.

De plus, un certain nombre de plans d'action par pays seront élaborés en collaboration avec le secteur privé pour orienter les politiques et les programmes gouvernementaux de manière à ce que les objectifs économiques stratégiques soient atteints. Une nouvelle stratégie visant l'Inde (*Pleins feux sur l'Inde*) a été diffusée en juin 1995; elle s'appuie sur l'approche couronnée de succès prise dans le Plan d'action pour le Japon.

- **Repérer les obstacles à l'exportation de biens et services canadiens**

Les agents du gouvernement chargés de ce domaine se concerteront pour repérer les barrières commerciales qui font obstacle à l'exportation des biens et de services canadiens – y compris les barrières autres que commerciales (par exemple l'environnement, les normes relatives aux produits, la culture, la propriété intellectuelle). L'élimination de ces barrières fera partie intégrante du programme global de la politique commerciale du gouvernement.

- **Défendre plus activement les intérêts de l'industrie canadienne**

Pour répondre aux techniques vigoureuses souvent utilisées par les pays concurrents afin d'obtenir des contrats à l'étranger, les ministres, les chefs de mission, les agents du service extérieur et les décideurs du secteur privé défendront plus activement les intérêts des entreprises canadiennes qui cherchent à faire des affaires à l'étranger. Pour cela, on met actuellement sur pied une unité spécialement conçue en vue de coordonner les efforts déployés par le gouvernement pour défendre les intérêts des entreprises canadiennes dans les grands projets à l'étranger. Cette unité permettra

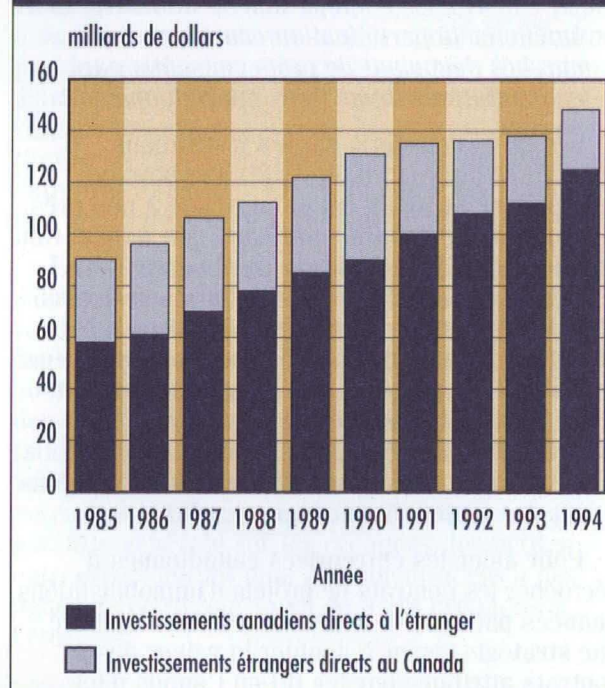
de faire en sorte que les entreprises canadiennes ayant de grands projets d'exportation reçoivent des instances supérieures du gouvernement l'aide dont elles ont besoin pour être concurrentielles.

Promotion de l'investissement

La mise en œuvre de moyens pour attirer les investissements étrangers au Canada constitue un élément important de l'effort déployé par le gouvernement pour soutenir la prospérité et la création d'emplois au Canada. L'investissement est un facteur très important qui lie le Canada et les entreprises canadiennes à une économie qui se mondialise de plus en plus. L'investissement étranger direct au Canada et l'investissement canadien direct à l'étranger améliorent la compétitivité internationale du Canada en assurant aux Canadiens des capitaux, des emplois, des technologies et l'accès aux marchés mondiaux.

Le gouvernement continuera donc de s'efforcer d'attirer l'investissement étranger direct au Canada et de faciliter la croissance des entreprises canadiennes qui sont concurrentielles sur la scène internationale.

Figure 5
Investissements intérieur et extérieur
Canada, 1985-1994



Source : Statistique Canada, catalogue 67-202, 1994

Attirer et retenir les investissements

Pour soutenir la vive concurrence qui s'exerce pour les capitaux sur la scène internationale, le gouvernement a défini des priorités claires et élaboré des programmes bien orientés. Dans le cadre de ces initiatives, il cherchera à obtenir la collaboration des gouvernements provinciaux et à aider les organisations de développement économique local et régional dans leurs efforts pour attirer les investissements.

Les programmes conçus pour attirer les investissements seront guidés par les quatre priorités suivantes.

- **Attirer de nouveaux investissements des multinationales**

Le gouvernement continuera de faire campagne pour attirer de nouveaux investissements des multinationales, qui représentent la majeure partie de l'accroissement sans précédent de l'investissement étranger direct observé au cours des dix dernières années. Selon les estimations des Nations Unies, les 100 premières multinationales au monde (en dehors des secteurs bancaire et financier) représentent environ un tiers de l'investissement extérieur global de leur pays d'origine, tandis que chaque emploi dans une multinationale génère au moins un autre emploi dans un pays d'accueil par effet d'entraînement en amont. Le gouvernement orientera ses efforts vers les multinationales qui peuvent nouer des liens étroits avec des PME fournisseuses canadiennes, apporter des capitaux et des technologies au Canada, desservir les marchés nord-américains et mondiaux à partir du Canada et agir comme catalyseurs pour la diffusion des technologies au pays.

Les mesures prises par rapport à cette priorité comprennent notamment :

- l'organisation de réunions suivies avec les principaux investisseurs du secteur des entreprises afin de signaler aux décideurs des entreprises étrangères les occasions d'investissement intéressantes pour eux et d'influencer leur décision en faveur du Canada;
- la promotion des possibilités d'investissement dans les secteurs canadiens jugés prioritaires qui offrent une masse critique de compétences spécialisées, de main-d'œuvre qualifiée et de points forts au plan de la R-D, et une capacité d'approvisionnement suffisante.

- **Favoriser le maintien et l'accroissement des investissements**

Les bénéfices réinvestis des filiales étrangères représentent une part importante de l'investissement étranger au Canada – plus de 50 p. 100 ces dernières années. Beaucoup de multinationales ont dû réorganiser et rationaliser leurs opérations de manière à trouver de nouvelles façons d'obtenir des avantages concurrentiels sur la scène internationale. À l'intérieur même des multinationales mères, les filiales ont dû se tailler des créneaux et se donner de nouveaux mandats dans leur marché d'accueil pour survivre à la concurrence qu'elles se livrent entre elles. Le gouvernement, en collaboration avec l'industrie, travaillera donc avec les filiales étrangères établies au Canada à produire des analyses commerciales visant à garder au pays les activités existantes et à obtenir de nouveaux mandats dans les domaines de la fabrication et de la R-D.

- **Donner aux investisseurs internationaux des renseignements sur l'investissement**

Tous les ans, le Canada répond à des milliers de demandes de renseignements provenant d'investisseurs éventuels. Le gouvernement continuera d'élaborer de nouvelles méthodes afin de diffuser des renseignements de meilleure qualité, communiqués en temps utile et plus efficaces. Le but premier est de traduire des demandes prometteuses en décisions d'investissement favorisant le Canada.

- **Faire la promotion de la partie canadienne de la région de l'ALENA**

Le gouvernement continuera de compléter ses activités de promotion de l'investissement auprès d'entreprises par une vaste campagne de commercialisation faisant valoir les avantages de la partie canadienne de la région de l'ALENA comme lieu d'investissement. Cette campagne représentera un effort précis pour faire connaître les avantages comparatifs du Canada (en particulier dans le contexte de l'ALENA), ses points forts dans le domaine de la R-D et les stimulants à l'investissement qu'il offre dans ce domaine, ainsi que les moyens technologiques dont il dispose. À cette fin, divers outils et techniques de commercialisation seront utilisés.

Investir à l'étranger

Comme elles doivent soutenir une concurrence de plus en plus forte, les entreprises de toutes tailles regardent de plus en plus du côté des possibilités d'investissement et des alliances internationales pour prendre de l'expansion. Les alliances